



I.S.B.W : Lutte contre le bruit sur les lieux d'accueil extrascolaire. L'enfant préventeur.

• Résumé

L'analyse des risques réalisée par le Service Interne pour la Prévention et la Protection du travailleur (SIPP) de l'Intercommunale sociale du Brabant wallon (ISBW) auprès des animateurs du Service d'accueil extrascolaire a montré que le bruit constitue un danger quotidien pour les animateurs.

L'observation durant une semaine d'un groupe d'enfants (âgés de 3 à 12 ans) jouant dans un local lors de l'accueil extrascolaire a indiqué un niveau sonore pouvant atteindre 86 dB!

Le danger est triple:

- pour l'animateur, si on sait que plus d'une personne sur trois travaillant dans une institution pour enfants souffre de déficience auditive ou de troubles auditifs tels des acouphènes ("Objectifs prévention", Prevent 5/2006) ;
- pour l'enfant lui-même qui peut finir par encourir des troubles auditifs permanents dès le plus jeune âge ;
- enfin, le risque d'accident de travail et d'accident scolaire est accru. En effet, l'attention de l'animateur diminue et l'enfant fatigué et énervé par le bruit risque davantage un accident. Sans compter que la qualité de l'accueil s'en ressent.

Les locaux (situés à l'école du Blocry à Ottignies- Louvain-la-Neuve) choisis pour l'expérience pilote en 2008 avaient l'avantage d'être bien agencés et de ne nécessiter aucun aménagement technique spécifique pour réduire le bruit.

Il n'y a pas de résonance et l'équipement est correct. La principale source de bruit est l'intensité de la voix des enfants.

Pour la première fois, il s'agissait de penser une prévention dont les acteurs seraient les enfants aidés de leurs animateurs. La principale difficulté était de se mettre au niveau de l'enfant pour lui faire prendre conscience de notions somme toute abstraites et l'amener par le jeu à contrôler le bruit dont il est lui-même la source.

Par une **approche** originale **basée sur le jeu et la découverte** de petites expériences, les enfants ont pris conscience de la notion "trop de bruit" et ont adapté leur comportement pour le réduire.

L'approche comportementale a le grand avantage d'être applicable tout de suite, de n'entraîner aucun frais et, de plus, de rendre les enfants et les animateurs acteurs dans une prévention à la source par une démarche participative.

En plus d'être participative, la démarche se veut constructive pour l'enfant qui, conscientisé et intégrant les mesures comportementales permettant de réduire le bruit, sera capable au-delà de la durée du projet non seulement de perdurer les actions, de sensibiliser de nouveaux camarades mais également de les appliquer en dehors du seul contexte scolaire.

• Éléments de contexte

Si l'on considère que l'enfant d'aujourd'hui est le travailleur de demain, une telle démarche peut s'avérer des plus intéressantes. La notion de prévention peut être inculquée très tôt chez l'enfant dès lors que l'approche se fait de façon ludique en tenant compte de son développement intellectuel et psychoaffectif.

Dans le cas de la prévention contre le bruit, le bien-être visé est double : celui du travailleur, en l'occurrence ici l'animateur et celui de l'enfant.

Pour prévenir un risque, il est nécessaire d'en avoir conscience et connaissance. Amener l'enfant à observer son milieu d'accueil en terme de bien-être, lui

• **Institution porteur(s) de l'expérience**

• [Intercommunale sociale du Brabant wallon](#)

• **Institution partenaire(s) de l'expérience**

• [Administration communale d'Ottignies-LLN](#)

• Administration communale de Tubize

• **Institution ressource(s) de l'expérience**

• **Période de déroulement du projet**

• **Projet pilote réalisé à l'école du Blocry à Ottignies-Louvain-la-Neuve au cours de l'année scolaire 2008/2009. Projet réalisé à l'école Saint-Joseph à Tubize au cours de l'année scolaire 2009/2010. Projet prévu à l'école "Les colibris" située à La Hulpe.**

• **Territoire**

Tout le Brabant wallon

• Ottignies-Louvain-la-Neuve

• Tubize

• **Formations**

Nos animateurs bénéficient d'une formation continue:

- Les avant-midis de l'extrascolaire
- Le temps de l'adolescence

organisée par l' I.S.B.W et qui s'adresse à tout professionnel de l'enfance ou de l'adolescence.

Une très bonne connaissance de l'enfant et de l'adolescent permet d'aborder tout projet de façon juste. Valoriser l'enfant en tant qu'individu dans un projet commun demande une bonne connaissance de l'enfant.

permettre de se rendre compte qu'il peut réagir et agir pour un mieux-être constituant une expérience constructive pour son avenir de travailleur.

Dans les milieux scolaires et d'accueil extrascolaire, les nuisances sonores sont souvent traitées de façon radicale ici et maintenant (ex: silence complet dans les réfectoires lors des repas lorsque la situation déborde). L'enseignant ou l'animateur, démunis, attaquent le bruit par le bruit en élevant la voix. L'enfant, dans un rapport de force, n'en tire aucun enseignement.

Des plaintes récurrentes de la part des animateurs: fatigue nerveuse, maux de tête en fin de journée, bourdonnements d'oreilles ont fait réagir le Service Interne pour la Prévention et la Protection des travailleurs. Les troubles auditifs sont irréversibles. Le phénomène d'habitation s'installe insidieusement et rend l'animateur moins réactif au bruit.

Notre démarche à l' I.S.B.W tend les enfants aidés des animateurs vers une démarche préventive, participative et constructive.

• Objectifs

L'objectif du projet est la **réduction du bruit ambiant** lors de l'accueil extrascolaire d'enfants âgés entre 3 et 12 ans.

La source principale du bruit est la voix des enfants constituant un bruit de fond de 75 à 80 dB avec des pointes atteignant **86 dB!**

L'intensité de la voix est le résultat de **plusieurs facteurs**:

- le nombre important d'enfants dans un même local ;
- l'accueil suit la journée scolaire: l'enfant a besoin de se défouler ;
- l'effet d'entraînement: les plus grands entraînent les plus jeunes ;
- des activités par moments moins dirigées, "libres", nécessaires à l'enfant après une journée d'école ;
- le phénomène d'habitation: les animateurs s'habituent progressivement à des niveaux sonores normalement élevés et n'y réagissent plus aussi spontanément ;
- les plus jeunes fatiguent en fin de journée et diffusent une tension ambiante.

En dehors de ces facteurs comportementaux, des facteurs techniques (résonance des locaux, équipement,...) peuvent coexister selon l'infrastructure du lieu d'accueil.

• Milieu de vie

- Milieu d'accueil
- Milieu scolaire - Ecole

• Démarches et actions

Méthodologie:

I. Adhérer au projet:

1. Sensibilisation par le S.I.P.P. de toutes les personnes concernées par la nécessité d'une analyse du risque et des mesures de prévention pour un bien-être au travail, bien-être étendu ici aux enfants.
2. Motivation des animateurs (trices) par leur coordinateur (trice) afin que cela devienne leur propre projet.
3. Visibilité tout au long de la campagne: affiche, slogan, mises au point régulières, invitation des parents.

II. Observation sur le terrain par le S.I.P.P. :

Dresser l'inventaire des moments bruyants au cours d'une semaine d'animation en comparant les différents moments de la journée et le début et la fin de la semaine:

Objectivement

- avec un sonomètre.

- Tester la résonance du local.
- Caractériser les matériaux de surface et l'équipement : description et inventaire du potentiel bruit et localisation sur un schéma-plan de l'origine si elle est technique.

Subjectivement

1. auprès des animateurs (! phénomène d'habituation): échelle d'inconfort (gêne+ / irritabilité++ / fatigue+++)
2. auprès des enfants: "Bruitéo" (voir plus loin).

III. Approche proprement dite:

Une approche expérimentale permet à l'enfant de prendre conscience du bruit et ainsi de mieux évaluer son intensité et donc de le contrôler.

A côté de l'approche expérimentale, l'enfant sera, au travers de **trois jeux originaux**, confronté à la notion de dommage, parallèlement à la notion de prévention.

"Le petit preneur de son":

La première étape pour l'enfant sera d'écouter et non seulement d'entendre l'ambiance acoustique autour de lui. Cet arrêt sur "image" sera l'objet d'une activité intitulée "le petit preneur de son" :

Équipé d'un casque antibruit basique ou d'anciens écouteurs stéréo, chaque enfant "preneur de son" fera un compte rendu de son observation avec et sans casque pour bien prendre conscience de la distance entre le "silence" de son casque et le bruit ambiant. S'ensuivra une discussion en groupe. Il s'agira le plus souvent de voix trop intenses qu'on s'exercera à diminuer au travers d'un bref jeu de rôle. Le petit preneur de son réitérera sa prise de son et confirmera l'amélioration.

"Monsieur ou Madame Bruitéo":

Une nouvelle "charge" sera définie et remplie à tour de rôle. Toujours dans le même objectif d'écoute de l'ambiance sonore, "un Bruitomètre"

=> permet aux enfants de rendre compte de leurs observations sur un tableau magnétique reprenant les évaluations de la journée et de la semaine. L'animateur (trice) ajoutera sa propre évaluation afin d'amener l'enfant vers une "plus juste" évaluation.

"Je préserve mon champ de blé. Je préserve ton champ de blé":

Activité plus visuelle toujours dans l'objectif d'attirer l'attention sur le bruit ambiant en y incluant ici la notion de dommage.

On explique aux enfants que dans l'oreille se trouve comme un petit champ de blé (planches anatomiques adaptées à l'âge de l'enfant) et que chacun doit le protéger sous peine de ne plus entendre le chant des oiseaux au fond du jardin ou même celui du bisou du soir si proche de l'oreille.

Pour donner un support à la notion de champ: chaque groupe d'enfants réalisera "son champ de blé à préserver". L'animateur (trice) invite l'enfant à apporter des images représentant toutes sortes d'activités, de situations plus ou moins bruyantes et à les apposer sur "le champ de blé".

Des photos pourront être également réalisées en classe.

L'animateur (trice) souligne que les situations de silence ou de calme doivent être également prises en compte. L'observation des champs des différents groupes sera l'occasion de discussions.

"Le petit preneur de son", "Mr ou Mme Brutéo" et "Je préserve mon champ de blé, je préserve ton champ de blé" constituent la base du travail de prise de conscience. Celui-ci stimulera les enfants à contrôler le bruit.

Pour illustrer et porter cette action de prévention, des affiches et des slogans

seront réalisés par les enfants.

Les parents sont invités à découvrir les étapes de la mise en place de la prévention en découvrant tous les supports et les bricolages sous forme d'exposition. Les enfants ont l'occasion de commenter leurs réalisations.

• Moyens

L'observation de l'ambiance acoustique nécessite l'usage d'un **sonomètre**, disponible **gratuitement** auprès de votre Service Externe pour la Prévention et la Protection du travailleur. Un sonomètre est également disponible, en prêt, au CLPS-Bw.

Une série d'expériences permettant une première approche physique du bruit se trouve dans un petit recueil très ludique: "L'ouïe et la musique" chez Albin Michel Jeunesse, collection: "Les petits débrouillards"

coût: 7,75 euros

"Le petit preneur de son" nécessite l'acquisition d'un casque antibruit basique au rayon bricolage en grande surface (petit prix) ou la récupération d'un ancien casque stéréo.

En moyens humains sur le lieu, il s'agit de l'encadrement habituel sur les lieux d'accueil extra-scolaire.

Une personne ressource du Service a renforcé l'équipe des animateurs sur Tubize durant le projet.

L'activité a été intégrée dans les réalisations de l'année scolaire.

• Evaluation et enseignements

Le S.I.P.P. remercie le Chef de Département accueil 3-12 ans et le Chef de service d'avoir permis et d'avoir soutenu une action de prévention dont les acteurs devaient être les animateurs et les coordinateurs eux-mêmes. Le S.I.P.P. ne leur apportait pas une solution technique toute faite, aisée, mais plutôt un chantier qu'ils ont su véritablement exploiter.

Que nous a apporté cette action?

Le Service d'accueil extra-scolaire:

- La satisfaction de proposer un mieux-être aux animateurs, qui contribue à l'excellente qualité de l'accueil extra-scolaire. Mieux-être étendu aux enfants.
- Accent et visibilité sur la prévention des nuisances sonores sur les lieux d'accueil extra-scolaire, domaine trop peu exploité en général.

L'enfant:

- L'enfant, même très jeune, a pris conscience de la notion de "trop de bruit".
- L'enfant peut contrôler le bruit en baissant la voix.
- L'enfant a compris que le bruit le fatigue, le rend de mauvaise humeur et abîme "le champ de blé" dans l'oreille.
- L'enfant a compris que le bruit qu'il produit fatigue également son camarade qui est alors moins en forme pour jouer.
- L'enfant est fier d'expliquer et de montrer l'action menée.

Les animateurs:

- Les animateurs sont satisfaits de savoir leurs plaintes entendues et de voir une action menée dans le cadre de leur bien-être.
- Les animateurs ont le sentiment de pouvoir contrôler le bruit avec les enfants de façon interactive et constructive. Ils sont moins fatigués.
- Les animateurs ont la satisfaction d'avoir mené une véritable action préventive en développant les quelques pistes proposées par le S.I.P.P.
- Les animateurs ont la satisfaction d'avoir réalisé une belle exposition : <http://www.tvcom.be/index.php/info/news/4619>

Le S.I.P.P.:

- Le S.I.P.P. a la satisfaction d'avoir contribué à diminuer le risque de nuisances sonores et d'apporter ainsi un mieux-être aux animateurs et aux enfants.
- Lorsque l'on sait que la fatigue nerveuse due au bruit diminue la vigilance, cette action diminue le risque d'accident chez les enfants et chez les animateurs.
- Le S.I.P.P. a la satisfaction d'avoir contribué à la visibilité de la prévention sur les lieux d'accueil organisés par l' I.S.B.W.

Facilités rencontrées:

- Le projet, appuyé par le Directeur général, a été très bien accueilli par le Chef de Département et le Chef de service car il apportait une réponse aux plaintes des animateurs soumis à une nuisance sonore quotidienne. Je ne pense pas que les animateurs songeaient à devenir les acteurs de la prévention, ils pensaient plus à des solutions techniques d'insonorisation. Ils se sont montrés enthousiastes dès le début.
- Le fait d'apporter un canevas très concret et très visuel a permis de montrer aux animateurs qu'il était possible de concrétiser un thème abstrait et subjectif comme le bruit. Ils ont bien compris qu'il s'agissait de pistes que seule leur imagination pourrait exploiter.
- La formation de psychopédagogue de la responsable du S.I.P.P. a facilité l'approche de la prévention chez l'enfant et la conception des 3 activités proposées. Traiter de la prévention avec des enfants est très différent.

Difficultés rencontrées:

Lors du projet pilote au Blocry, on s'est rendu compte qu'une personne ressource était nécessaire afin d'aider les animateurs à intégrer l'action dans le temps d'animation de l'accueil. Il s'agissait d'une aide logistique par une personne de grande expérience des animations sur le terrain avec des enfants.

En raison du manque de cette personne ressource, la première expérience n'a pas donné lieu à l'exposition en fin d'année. Plusieurs choses ont été réalisées mais manquait le fil conducteur reliant les différents chaînons.

Si cela devait être à refaire:

Nous allons réitérer l'expérience à La Hulpe. Il sera important de garder la personne ressource. L'exposition à la fin de l'année est très valorisante pour le service et les enfants.

• Pour aller plus loin

Pour tout complément d'information, on peut contacter:

Pour l'aspect "réalisation de projets sur les lieux d'accueil":

Madame Natacha Verstraeten, Chef du Département Accueil 3-12 ans à l' I.S.B.W au 081/614 760.

Pour l'aspect "approche de la prévention chez l'enfant en milieu scolaire ou d'accueil":

Madame Safia Brahimi Pendon, conseillère en prévention à l' I.S.B.W au 081/614 744

Commencer par où ?

Objectiver l'intensité du bruit à l'aide d'un sonomètre à placer tantôt à proximité de l'animateur(trice) ou l'instituteur(trice), tantôt à proximité de l'enfant. Le

niveau ne doit pas dépasser 33 décibels. Au-delà, vous disposez déjà de l'élément moteur de votre action.

- **Personne de contact**

- Mme Safia Brahim Pendon
- safia.brahimpendon@isbw.be
- 081/622.744

